

# Une nouvelle taxe hier, une nouvelle taxe aujourd'hui : et demain ?

Au début, on a titré "la nouvelle taxe de la semaine" pour s'amuser un peu, parce que pas une semaine ne passait sans que le chef de l'Etat, le gouvernement, ou les députés de la majorité, n'annoncent la création d'une nouvelle taxe. Mais ce qui n'était qu'un gag est devenu aujourd'hui affreusement sérieux. Ceux qui nous dirigent voudraient attiser les feux du ras-le-bol fiscal dénoncé voici déjà plus d'un an par Pierre Moscovici, ministre du Budget, qu'ils ne s'y prendraient pas autrement. Est ce à cause du si souvent dénoncé aveuglement de la France d'en haut, ou bien simplement une tentative vaine et désespérée d'éviter l'inéluctable explosion du système ?

Je me rappelle encore le cours d'histoire de CM2, où l'on nous avait raconté l'instauration sous la Révolution française d'un impôt sur les portes et fenêtres. Un impôt juste m'sieurs dames, puisqu'il frappait sévèrement les riches bourgeois -les aristocrates ayant déjà été raccourcis- aux opulentes demeures. Plus on avait de fenêtres - et donc de carreaux aux fenêtres, coûteux - plus on était bien portant, plus il fallait payer.

L'impôt fût supprimé en... 1926, non sans avoir condamné des dizaines de millions de français à vivre pendant des décennies dans des logements mal aérés et mal éclairés, puisque les plus pauvres - et leurs propriétaires- limitaient le nombre d'ouvertures pour limiter leur exposition à l'impôt. Ce sont les hygiénistes qui ont dû convaincre le gouvernement d'alors de supprimer cette taxe débile, dénoncé par Victor Hugo dans les Misérables « Mes très chers frères, mes bons amis, il y a en France treize cent vingt mille maisons de paysans qui n'ont que trois ouvertures, dix-huit cent dix-sept mille qui ont deux ouvertures, la porte et une fenêtre, et enfin trois cent quarante-six mille cabanes qui n'ont qu'une ouverture, la porte. Et cela, à cause d'une chose qu'on appelle l'impôt des portes et fenêtres. Mettez-moi de pauvres familles, des vieilles femmes, des petits enfants, dans ces logis-là, et voyez les fièvres et les maladies. Hélas ! Dieu donne l'air aux hommes, la loi le leur vend. »

Cet exemple extrême des conséquences délétères d'un impôt aberrant et injuste n'a pourtant pas suffi. L'imagination est toujours au pouvoir. François Hollande ne nous a-t-il pas promis un "choc de simplification ?" Pas un jour ne passe sans que l'on nous invente une nouvelle taxe abracadabrantesque. Comment peut-on ainsi imaginer sérieusement vouloir lever une taxe sur les cartouches d'encre et les toners d'imprimantes, pour financer le Centre National du Livre ? Pourtant, c'était bien une des "pistes de réflexion" du ministère de la Culture, et Fleur Pellerin en a parlé tout à fait librement dans un colloque il y a quinze jours, sans que l'idée ne la heurte.

L'indispensable redevance audiovisuelle...

Pour lire la suite de cet éditorial chez notre partenaire Yahoo! Finance, cliquez ici